

**La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet a diminué régulièrement entre les années 1980 et 2000. Depuis le début des années 2000, la baisse est moins prononcée. Par ailleurs, 8,4 % des élèves arrêtent leurs études avant d'atteindre la fin du second cycle du secondaire.**

**R**ÉDUIRE le nombre de personnes insuffisamment instruites et insuffisamment formées est un enjeu politique fort pour notre société. Plusieurs indicateurs sont disponibles afin d'estimer le « faible niveau d'études ».

Sortir sans diplôme de formation initiale peut entraver l'insertion professionnelle. A contrario, être diplômé et continuer à se former permettent une meilleure insertion dans la vie professionnelle. À cet égard, les jeunes Français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier. En effet, la proportion de « sortants précoces » (c'est-à-dire de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ou de formation et ne détiennent aucun diplôme ou que le brevet des collèges) est passée de 40 % à la fin des années 1970 à 15 % à la fin des années 1990 (*figure 26.1*). La baisse sensible des années 1980 et 2000 est concomitante à l'objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat ainsi qu'au développement de l'enseignement technologique et professionnel.

L'indicateur diminue en 2013 et en 2014 du fait, en partie, d'une révision du questionnaire de l'enquête Emploi, notamment sa partie sur le niveau d'études

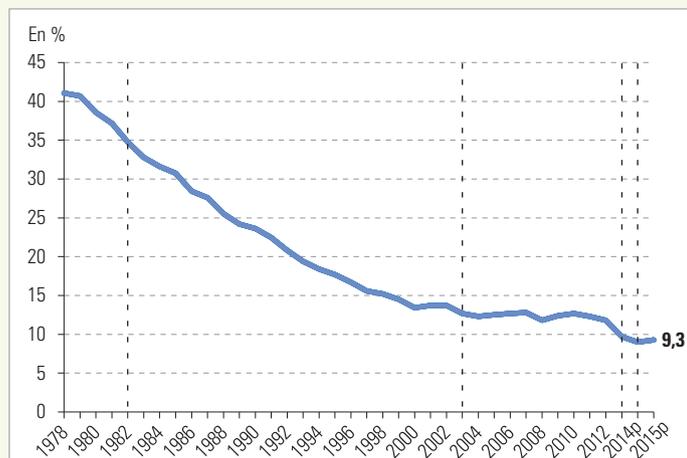
des enquêtés. En 2015, il est de 9,3 % pour la France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte). Cette proportion modérée de sorties précoces situe la France en bonne position dans l'Union européenne. Cette dernière vise pour 2020 un pourcentage de « sortants précoces » de moins de 10 %. Il était de 18 % en 2000 et atteint 11 % en 2015 (*figure 26.3*).

On évalue aussi en France le niveau des études accomplies à la fin de l'enseignement secondaire en analysant la sortie du système éducatif selon la classe atteinte à partir des statistiques scolaires. La part de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la fin du second cycle, stable aux alentours de 7,5 % depuis 2005, a augmenté de 2 points en 2010 puis de 0,5 point en 2011 (10,1 %), avant de diminuer de 1,6 point en 2012. La brusque augmentation en 2010 et 2011 est un choc conjoncturel créé par la réforme de la voie professionnelle. Cet indicateur reste sensible aux modifications de la structure de la population scolaire. En 2014, la part des sortants au niveau du baccalauréat augmente de + 1,3 point. Cette hausse s'explique à la fois par l'augmentation des effectifs d'élèves de terminales (34 000 de plus qu'en 2013) et un meilleur taux de réussite aux épreuves du baccalauréat (+ 1,1 point) (*figure 26.2*). ■

Les « sortants précoces » sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle.

L'enquête Emploi est réalisée un mois donné (mars) jusqu'en 2002, puis en continu depuis 2003. Le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové en 2013, provoquant une rupture de série en 2013 et en 2014. Le champ géographique a été élargi aux DOM (hors Mayotte) en 2014. L'intervalle de confiance de l'indicateur est de 1 point.

## 26.1 – Proportion de sortants précoces de 1978 à 2015



p : données provisoires.

**Lecture :** en 2015, la proportion de sortants précoces, c'est-à-dire de jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et qui n'ont aucun diplôme ou au plus le diplôme du brevet est de 9,3 % en France entière. Cette proportion était de 38,6 % en 1980 en France métropolitaine.

Note : ruptures de séries indiquées en pointillés.

**Champ :** France métropolitaine sur 1978-2013, France entière hors Mayotte à partir de 2014.

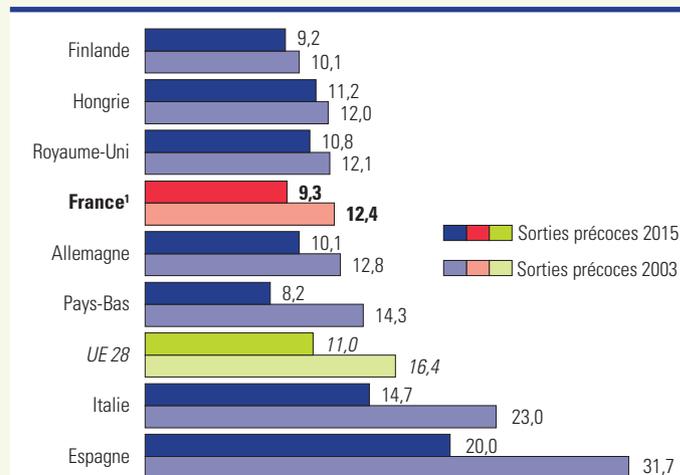
Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MENESR-DEPP.

## 26.2 – Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (en %)

	Année de sortie de l'enseignement secondaire						
	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Classe atteinte</b>							
Terminale générale et technologique	53,8	55,5	55,0	53,9	51,6	55,5	54,0
Terminale professionnelle (baccalauréat professionnel et BP)	13,1	14,4	17,8	23,3	28,1	24,6	27,4
<b>Total sorties au niveau du baccalauréat</b>	<b>66,9</b>	<b>69,9</b>	<b>72,8</b>	<b>77,2</b>	<b>79,7</b>	<b>80,1</b>	<b>81,4</b>
Première année de baccalauréat professionnel en deux ans et BP	2,4	2,6	0,7	0,5	0,4	0,2	0,2
Année terminale de CAP ou de BEP	21,3	19,9	16,8	12,2	11,4	10,7	10,0
<b>Total sorties au niveau du CAP-BEP</b>	<b>23,7</b>	<b>22,5</b>	<b>17,5</b>	<b>12,7</b>	<b>11,8</b>	<b>10,9</b>	<b>10,2</b>
Seconde ou première générale et technologique	2,4	2,0	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1
Première professionnelle	-	-	2,3	3,8	2,4	2,9	2,6
Seconde professionnelle	-	-	2,4	2,6	2,4	2,2	2,1
Premier cycle, première année de CAP ou de BEP	7,0	5,6	3,7	2,7	2,6	2,8	2,6
<b>Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire</b>	<b>9,4</b>	<b>7,6</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>	<b>8,5</b>	<b>9,0</b>	<b>8,4</b>
<b>Total des élèves sortant de l'enseignement secondaire</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Champ :</b> France métropolitaine.							

Sources : MENESR-DEPP, systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MENESR) et SIFA (effectifs des CFA), système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère en charge de l'agriculture).

## 26.3 – Proportions de jeunes de faibles niveaux d'études (en %)



1. Le champ géographique de la France est la France métropolitaine en 2003 et la France + DOM hors Mayotte en 2015.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2015 et 2007 (année entière), téléchargé fin juin 2016.